

RSF dénonce résolument l'acharnement à l'encontre de Ruvakuki

Reporters sans frontières, 20 février 2013 BURUNDI : Affaire Hassan Ruvakuki : les autorités burundaises s'embourbent dans l'injustice. Reporters sans frontières dénonce résolument l'acharnement dont font preuve les autorités burundaises à l'encontre de Hassan Ruvakuki. Emprisonné depuis le 28 novembre 2011, ce correspondant du service en swahili de Radio France Internationale (RFI) et journaliste de la radio Bonasha avait déposé une demande d'une libération conditionnelle. Le 19 février 2013, une annonce du ministre de la justice et la répression d'une manifestation sont venues mettre un terme à cet espoir. "L'acharnement judiciaire contre Hassan Ruvakuki place les autorités burundaises dans une position intenable", constate Reporters sans frontières.

"La répression violente d'une manifestation pacifique demandant la libération de Hassan Ruvakuki prouve qu'elles sont prêtes à tout pour justifier leur démarche. Malgré les arguments juridiques, la mobilisation de la profession et les dénonciations des diplomates sur place, elles utilisent tous les moyens à leur disposition pour ne pas avoir à admettre leur erreur. Il est temps que les autorités burundaises cessent de s'embourber dans cette intolérable injustice et ordonnent la libération immédiate de Hassan Ruvakuki". Hassan Ruvakuki est accusé de complicité avec un groupe rebelle pour s'être rendu en Tanzanie, en novembre 2011, afin de couvrir la naissance d'un mouvement insurrectionnel. Journaliste, emprisonné depuis le 28 novembre 2011, avait été condamné en première instance à la prison perpétuelle pour "terrorisme". Après une requalification des charges en "participation à une association formée dans le but d'attenter aux personnes et propriétés" et plusieurs ajournements d'audience, la Cour d'appel avait commué la sentence en 5 ans de prison ferme. Sourd aux protestations internationales, le ministre de la Justice a utilisé le prétexte d'un pourvoi en cassation par le ministre public pour s'opposer à la libération conditionnelle du journaliste. Le pourvoi n'a cependant pas été notifié à l'avocat de Hassan Ruvakuki. Quelques heures avant cette déclaration du ministre de la Justice, la police de Bujumbura a violemment dispersé des journalistes qui manifestaient pacifiquement, pour la quatrième fois, en demandant la libération de leur collègue. Les forces de l'ordre ont tiré des grenades lacrymogènes sur les manifestants. Plusieurs sources rapportent que des journalistes, qui portaient un t-shirt à l'effigie de Hassan Ruvakuki, ont été violemment agrippés, et Innocent Muhozi, président de l'Observatoire de la presse du Burundi a été temporairement interpellé. Le correspondant de RFI basé à Gitega a recueilli d'importants appuis internationaux, diplomatiques, journalistiques et citoyens, prêts à manifester leur soutien à un journaliste qui ne faisait que son travail en allant chercher l'information à sa source. Une pétition demandant la libération de Hassan Ruvakuki a d'ores et déjà recueilli plus de 2500 signatures et l'appui d'une vingtaine de médias internationaux (<http://fr.rsf.org/burundi-une-vingtaine-de-medias-11-01-2013,43901.html>). Signez la pétition : <http://liberezhasan.rsf.org/> Toute l'information sur l'affaire Hassan Ruvakuki, depuis son arrestation en novembre 2011 : <http://fr.rsf.org/burundi.html> En savoir plus sur la liberté de la presse au Burundi : <http://fr.rsf.org/report-burundi,5.html>